

Hiver 2024-2025

Histoire : les JO de Grenoble 1968

Botanique : quelques baies toxiques

Rénovation du refuge A. Planchard

Evasions : été 2024

PERMANENCES DU CLUB

Les permanences de la STD ont lieu tous les jeudis soirs de 18h30 à 20h.

Béatrice, qui assure le secrétariat de la permanence, et les encadrants présents, sont à

vos dispositions pour vous renseigner.

En cas d'empêchement, vous avez toujours la possibilité de téléphoner au **04 76 44 75 94**.

SITE INTERNET

www.std-montagne.fr

FACEBOOK

Venez liker la page Facebook !

GROUPE DE DISCUSSION STD

La STD a mis en place un « groupe de discussion » sur Framalist ; il permet d'être informé de certaines décisions des administrateurs ou encadrants, et des sorties

organisées. Vous êtes automatiquement inscrit(e) sur cette liste lors de votre adhésion ; si vous ne recevez pas ces informations, contactez la STD (ou contact direct).

vous trouverez en **page 26** de ce bulletin un **quizz "sécurité neige"** préparé par les encadrants ; nous recommandons aux pratiquants de nos activités hivernales de le parcourir, d'y réfléchir et selon le cas, de venir à nos séances de formation avec vos réponses et vos questions



Centre sportif
10 rue Berthe de Boissieux
38000 Grenoble
www.std-montagne.fr

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

Appel d'urgence à partir d'un portable : le 112

SAMU 38 : 15
Pompiers : 18

Cette saison d'été 2024 avait pourtant bien démarré. Avec des précipitations importantes au printemps, tous les refuges ouvraient début juin avec en perspective de bonnes conditions en haute-montagne et peut-être à nouveau une saison normale, enfin comme celles auxquelles on était habitués.

Et pourtant ... la crue du Vénéon en octobre 2023 nous en avait donné un avant-goût... mais il faut bien avouer que l'évènement du 21 juin 2024 a été d'une dimension tout autre. C'est, de l'avis des experts, la conjonction de très fortes précipitations cumulées avec la vidange d'un lac formé par le retrait du glacier de Bonne Pierre qui a entraîné ce phénomène de lave torrentielle qui a largement envahi et détruit le hameau de la Bérarde.

Suite à cet évènement, la solidarité et la mobilisation de tous les acteurs est sans précédent. Dès le 26 juin 2024, une réunion est organisée au Bourg d'Oisans à l'initiative de Mountain Wilderness et de la communauté de communes et le 26 juin, le préfet de l'Isère invite les acteurs concernés et les services de l'Etat à une réunion de crise dans les salons d'honneur de la préfecture à Grenoble. La STD y participe, tout comme la FFCAM, les guides, restaurateurs et hébergeurs, élus, propriétaires de gîtes etc... Le président Barbier (Département de l'Isère) y est aussi et viendra dire sa forte détermination à engager les travaux de réparation de la route.

L'été 2024 dans le Vénéon sera fluctuant avec la route qui sera ouverte, mais pas tout le temps et pas pour tout le monde. Surtout pas pour le « public », c'est-à-dire les touristes qui sont priés d'accéder à la

vallée par les Deux-Alpes en descendant à Venosc par le télécabine ou en empruntant, à partir de mi-août seulement, les navettes mises en place à partir du Bourg d'Oisans.

Pour la STD, l'accès au refuge de la Selle via la Grave, le téléphérique, le col de la Lauze se révélera assez concluant, garantissant presque 70% de la fréquentation d'un été normal. Le refuge du Soreiller, accessible uniquement par les Etages a été fermé dès les évènements soit une perte de revenus de 90% pour la STD.

La question de « l'après » est dans tous les esprits pour ce qui concerne la Bérarde. Certains exigent la reconstruction des hébergements et commerces qui existaient avant mais cela est-il faisable et à quel coût ? La plupart d'entre nous y avons de magnifiques souvenirs, d'autres y ont peut-être même découvert l'alpinisme. Mais le changement climatique est à l'œuvre, n'est-il pas temps d'imaginer la Bérarde de demain, pas ou peu aménagée pour être résiliente aux phénomènes extrêmes qui vont se reproduire ?

Car nous continuerons à aller en montagne, en nous adaptant et toujours avec le souci d'allier plaisir et sécurité. Aussi, et à l'initiative de Thierry S, nouvel administrateur, nous souhaitons développer la formation afin de renforcer notre équipe d'encadrants. Afin d'alléger le plus possible les longs cursus prévus par la FFME, la STD travaille à organiser une validation en interne de certains modules obligatoires. N'hésitez pas à vous engager, votre club a plus que jamais besoin d'encadrants !

Christian Utzmann

SOCIÉTÉ DES TOURISTES DU DAUPHINÉ

Bulletin hors série
Hiver 2024 - 2025
Directeur de la publication : Dominique Rebreyend
Elaboration : Jacques Parra et la commission communication
Mise en page : Anne Le Berre, relecture Noëlle Meyer
Photographies reproduites avec l'aimable autorisation de leurs auteurs

Photo de couverture : les 3 Pics de Belledonne vus de la Chartreuse

4ème de couverture : l'Arche à l'aiguille (Chartreuse)

Sommaire

Edito	p.1
Histoire : les Jeux Olympiques de Grenoble en 1968	p.2
Sciences : Quelques baies toxiques	p.4
Tour du Queyras en 6 jours	p.8
Séjour à Châtel	p.12
Week-end d'initiation à l'alpinisme	p.14
Evasions estivales	p.15
Topo-rando : le Mont de la Coche	p.18
Crue torrentielle à la Bérarde	p.20
En mémoire de Pierre Soden	p.21
Rénovation du refuge Adèle Planchard	p.22
Vie du club	p.25
Quizz sécurité hivernale	p.26
Fiches sécurité hivernale	p.27

X° JEUX OLYMPIQUES D'HIVER - GRENOBLE 1968

Ils ont été inaugurés le 6 février par le général de Gaulle, président de la République Française, Avery Brundage, président du CIO, Jean de Beaumont, président du CO français, Hubert Dubedout, maire de Grenoble, Albert Michallon, président du COJO, Léo Lacroix (qui prononce le serment olympique) et Gilbert Poirot, porte-drapeau de la délégation française.

En chiffres : 37 nations et 1170 athlètes, 6 sports pour 35 épreuves sur 6 sites, 1900 « organisateurs », 1545 journalistes.

Classement officieux : 1ère : Norvège (6 ; 6 ; 2), 2ième : URSS (5 ; 5 ; 3), 3ième : France (4 ; 3 ; 2).

Au fil des olympiades, un rituel se constituera : le drapeau en 1914, la flamme olympique en



1928, puis le relais de la flamme en 1936 (1952 pour les jeux d'hiver).

celle-ci de relais en relais exprime la volonté de perpétuer l'esprit olympique. Allumée à



Fondement même des jeux olympiques, les idéaux de paix et de fraternité sont symbolisés par la **flamme**. La transmission de

Olympie le 16 décembre 1967, elle est portée au Mont Olympe par 3 lampes de mineurs de La Mure. Venue ensuite en avion, elle traverse toute la France : 41 départements et 170 villes. 7000 porteurs se relaient, parmi eux de nombreux sportifs français : Jean Vuarnet, Alain Mimoun, Alain Calmat...

Le 6 février, c'est à Alain Calmat que revient l'honneur de gravir, vers la vasque olympique, les cent dernières marches de l'escalier géant du stade d'ouverture.

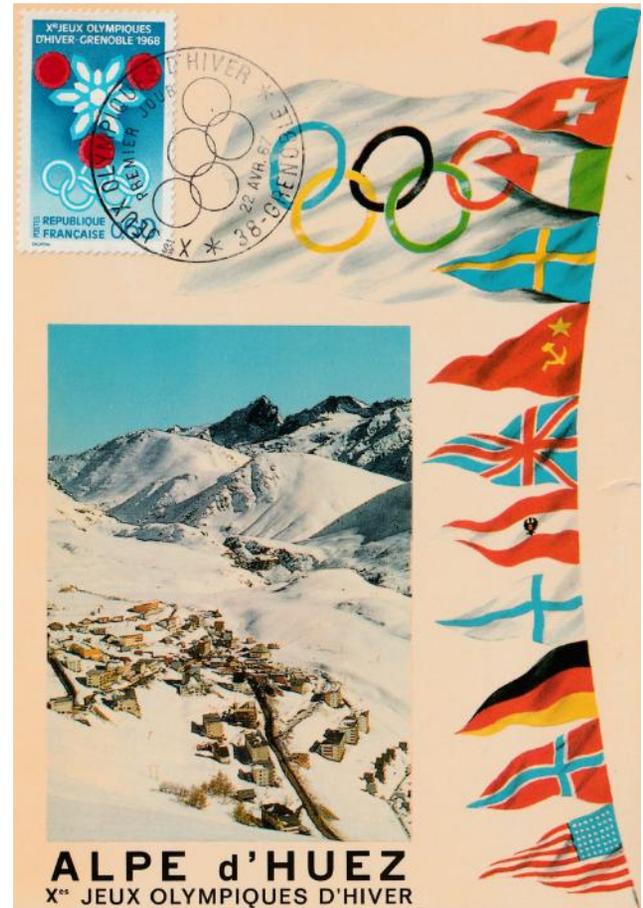
... « plus leur nombre se réduisait devant moi, plus elles devenaient étroites. J'étais



inquiet car je me souvenais du porteur de la flamme des Jeux de 1956 à Cortina d'Ampezzo qui avait chuté sur la glace. Je voulais éviter qu'une telle mésaventure ne m'arrive. Tout s'est bien passé. Arrivé au sommet, je me suis accordé une dizaine de secondes avant d'embraser la vasque. Grenoble était à mes pieds. »

La vasque des JO de Grenoble (sculpteur : César), retrouvée, est de nouveau installée parc Paul Mistral. La flamme fut rallumée à l'occasion des cérémonies pour les 20ème, 30ème, et 40ème anniversaires des JO de Grenoble.

Daniel Petit



La première mascotte officielle des jeux a été créée par Aline Lafarge en 1967 : "Dans la hâte, je n'ai oublié qu'une chose, lui donner un nom? Cet oubli est vite réparé par le président de Publinel (agence de publicité) qui, voyant cet inattendu petit bonhomme, s'écrie : c'est Schuss !".

QUELQUES BAIES TOXIQUES

ARTICLE PARU DANS LA REVUE DE GENTIANA LA FEUILLE N°152

TEXTE : CATHERINE BAILLON ; PHOTOS : CATHERINE BAILLON ET [HTTPS://WWW.TOXIPLANTE.FR](https://www.toxiplante.fr)

La cueillette de petits fruits et baies sauvages est une activité bien agréable mais attention : ne pas se tromper lors de la récolte !

Aussi nous allons brièvement regarder quelques baies dont il faut réellement se méfier, mais il en est bien d'autres !

Nous trouvons des plantes herbacées (muguet, arum, parisette, sceau de Salomon, sureau yèble), mais aussi des arbustes (nerprun, troène, morelle douce amère, fusain, lierre).

1- Le muguet (*Convallaria majalis*)

Bien sûr tout le monde connaît ses fleurs, mais pas forcément ses fruits : des baies* rouges, attirantes pour les enfants, qui arrivent à maturité en juin !

Dans le muguet toute la plante est toxique (même l'eau des fleurs si elle est bue !). Ce sont des glucosides cardiotoniques qui peuvent provoquer une irritation buccale, nausées et vomissements, diarrhées, mais aussi vertiges, troubles cardiaques et respiratoires.



2- L'arum tacheté (*Arum maculatum*)

C'est une petite plante fréquente dans les sous-bois où elle pousse parfois avec l'ail des ours. La fleur forme une sorte de cornet (spathe) avec une massue centrale violacée.

Toute la plante est toxique et ses fruits rouges à

maturité regroupés en épis serrés auraient un goût sucré ; les enfants y goûtant risquent d'en ingérer plusieurs baies.



Mais la mastication entraîne une irritation bucco-pharyngée avec œdème buccal et pharyngé puis troubles digestifs (diarrhée et vomissements).

3- La parisette (*Paris quadrifolia*)

Autre plante de sous bois, la parisette a 4 ou 5 feuilles autour d'une fleur assez insignifiante jaune verdâtre. La baie qui se forme au centre est



bleuâtre, globuleuse, très toxique.

Elle contient des saponines vénéneuses provoquant dès l'ingestion de 3 baies des maux de tête, des troubles digestifs, voire des troubles neurologiques.

4- Le sceau de Salomon (*Polygonatum multiflorum*)



On trouve le sceau de Salomon dans les forêts claires jusqu'à l'étage montagnard ; la plante est glabre, la tige penchée. Les feuilles sont situées d'un côté de la tige tandis que les clochettes blanches pendent par 2 ou 3, de même que les fruits, des baies bleu-noir.



sceau de Salomon verticillé

Les autres sceaux de Salomon (officinal et verticillé*) ont la même toxicité mais les baies de celui verticillé sont rouges. Elles peuvent provoquer d'abord des troubles digestifs avant les troubles cardiaques.

5-Le sureau yèble (*Sambucus ebulus*)

Le sureau yèble se rencontre le long des chemins, fossés, haies, forêts humides, voire décharges publiques.

C'est une plante herbacée de 0,5-1,5 m, à odeur repoussante. Les feuilles à 7-11 folioles* sont fortement dentées et pointues au sommet

Les fleurs sont blanches à anthères* pourpres, disposées en corymbes* dressés, en juin-juillet.

Les fruits, également en corymbes dressés, sont des



sureau hièble

baies noires, luisantes, sphériques, de 3-4 mm, renfermant le plus souvent 3 graines vertes puis noires.

La plante est faiblement toxique mais entraîne des diarrhées, douleurs abdominales, et des vertiges lors d'absorption importante ; cela peut se rencontrer par confusion lors de la cueillette de baies du sureau noir (pour confiture).

6-Le nerprun (*Rhamnus carthatica*)



Cet arbuste de 3-4 m pousse dans les haies et taillis ; ses rameaux sont épineux, les feuilles opposées* sur les jeunes rameaux sont dentées et ont 3 à 5 paires de nervures convergentes. Les fleurs mâles et femelles, petites, jaune-vert, à 4 pétales en croix, sont souvent sur des pieds différents. Les fruits sont des drupes* sphériques avec 3-4 noyaux à une graine, rouges puis noires.

La plante est faiblement toxique, essentiellement

laxative, entraînant coliques, diarrhées et vomissements.

Les fruits et l'écorce étaient utilisés comme laxatif et vermifuge.

7-Le troène (*Ligustrum vulgare*)

Le troène pousse souvent sur terrain sec et calcaire. Cet arbuste peut atteindre 4 m : il a des rameaux grisâtres avec des ponctuations verruqueuses.



Ses feuilles opposées*, entières, vert foncé dessus et vert clair en dessous, ont des formes variables. Les fleurs petites, jaune-blanc, ont 4 pétales et sont disposées en grappes terminales.

Les baies noires à maturité, sphériques, luisantes, également en grappes, persistent l'hiver ; leur pulpe est rouge et amère.

La toxicité apparaît avec 2 ou 3 baies chez l'enfant. Dès l'intoxication apparaissent des douleurs abdominales avec diarrhée et vomissements. Si l'absorption est plus importante le risque est l'apparition de troubles rénaux, cardio-vasculaires et convulsions.

8-La morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*)



La morelle pousse sur un sol argileux, humide, riche en nutriments : haies, bois, jardins, fossés.

C'est une plante grimpante, mi-arbuste, sarmenteuse, possédant une tige volubile arrondie ou rampante, souple, dont les parties inférieures se lignifient en général l'hiver. Les feuilles sont d'un vert assez foncé, alternes*, pétiolées*, à 3 lobes inégaux, au sommet de la tige qui peut atteindre 2 à 3m de long.

Les fleurs disposées en cymes scorpioides* penchées, longuement pédonculées*, ont des pétales violets, rarement blancs, brièvement tubuleux et courbés vers le bas, avec des étamines jaunes groupées au centre .

Les baies sont ovales, glabres, arrondies, de 6-8 mm, à pulpe molle, renfermant de nombreuses graines aplaties réniformes à la saveur amère de prime abord puis légèrement sucrée. Les fruits, rouges à maturité, forment de petites grappes pendantes.

La plante est très toxique, en particulier les fruits (plus encore lorsqu'ils sont verts).

L'intoxication est grave dès 10 baies vertes chez l'enfant. Les 1ers signes apparaissent 4 à 19h après l'ingestion ; vomissements, fièvre, diarrhées sanglantes pouvant durer 3-6 jours et douleurs abdominales ; enfin si les quantités sont importantes : malaise avec vertiges, bourdonnements d'oreille, céphalées, prostration, dyspnée, mydriase, sécheresse de la bouche, congestion de la face, tachycardie puis coma voire décès par détresse cardio-respiratoire.

9-Le fusain (*Euonymus europaeus*)



On peut rencontrer le fusain dans les haies et taillis. Arbuste ou petit arbre (6 à 10 m), il a des rameaux quadrangulaires ; ses feuilles caduques opposées* peuvent atteindre 8 cm de long ; elles possèdent un bord crénelé, la face supérieure est vert foncé et la face inférieure plus claire ; elles prennent une teinte jaune ou rouge en automne. En mai-juin, les fleurs vert pâle peu apparentes sont disposées en corymbes* à l'aisselle des feuilles. Les fruits sont des capsules roses tétraogonales groupées en petites grappes et renfermant 4 graines ovoïdes entourées par une chair rouge-orangé. Les fruits éclatent en août pour laisser apparaître les graines. La plante est très toxique, écorce, feuilles et graines. L'ingestion de graines a des effets retardés de 8 à 15h : irritation digestive, vomissements, diarrhées sanglantes, vertiges, fièvre, troubles cardiaques avec collapsus ; mortel à 30 fruits chez l'adulte.

10-Le lierre (*Hedera helix*)



Le lierre commun est une plante grimpante sur les arbres, murs et maisons ou rampante sur le sol dans les bois, jardins.

Il peut atteindre 30 à 50 m de long avec des racines crampons. Les feuilles simples, vert foncé, luisantes, coriaces, persistantes, sont triangulaires sur les rameaux stériles et ovales sur les rameaux fertiles. Les fleurs jaune-verdâtre apparaissent en septembre-octobre (elles attirent de nombreux insectes butineurs) ; elles sont disposées en ombelles* simples parfois regroupées en grappes. Les fruits sphériques verts puis noirs, de 6 à 8 mm, sont en ombelles et renferment 3 à 5 graines ; ils

sont mûrs en mars et certains oiseaux les apprécient.

Dès l'ingestion de 2 à 3 fruits chez l'enfant apparaissent hyper salivation, diarrhée, vomissements, puis hallucinations, délire, convulsions, si l'absorption est plus importante.

Références

- <https://www.toxiplante.fr/>
- Guide des plantes médicinales - Ed. Delachaux et Nieslé
- « Fruits, baies et plantes sauvages » Gretl Nardin (éditions SAEP Ingersheim 68000 Colmar)

petit lexique botanique (d'après Jeanne Covillot et Flora Gallica) :

- **alterne** : se dit des organes (souvent feuilles) fixés un à un à des niveaux différents sur le support.
- **anthère** : partie renflée située au sommet de l'étamine et contenant le pollen.
- **baie** : fruit mou ou charnu à pulpe contenant des graines éparses.
- **corymbe** : inflorescence dont les rameaux arrivent presque à la même hauteur en partant de points différents.
- **cyme** : inflorescence dont les ramifications se succèdent en donnant toujours naissance au même nombre d'axes (**scorpioïde** : en forme de queue de scorpion).
- **drupe** : fruit charnu renfermant un noyau.
- **foliole** : division d'une feuille composée.
- **ombelle** : inflorescence dont les rayons partent du même point et arrivent à la même hauteur en s'écartant comme ceux d'un parapluie.
- **opposé** : se dit de 2 organes (feuilles) fixés l'un en face de l'autre.
- **pédonculé** : muni d'un **pédoncule** = support ("queue") d'une fleur, d'un fruit ou d'une inflorescence.
- **pétiole** : muni d'un **pétiole** = "queue" rattachant la feuille au rameau.
- **verticillé** : organes disposés en cercle au même niveau autour d'un axe.

TOUR DU QUEYRAS EN 6 JOURS

Dimanche 30 Juin :

6h30 du matin : nous sommes 12 participants de la STD à nous retrouver à l'Intermarché de Seyssins. A 10h00, nous abandonnons les voitures au pied de la forteresse de Château Queyras, alt 1310 m.

Il fait frais, des nuages cachent fréquemment le soleil et la montée se fait facilement. 1000m plus haut et 3h00 plus tard, nous rejoignons le Col Fromage 2301m. Les casse-croûte sont tirés des sacs. Puis, le groupe se scinde en deux. Six descendent directement sur Ceillac par le GR5. Les 6 autres montent sur la crête des Chambrettes jusqu'à l'ancien poste optique 2582 m, une maisonnette bien rénovée, perchée au-dessus d'un vide immense. Elle servait de sémaphore en des temps révolus. Nous rallions ensuite Ceillac via le col de Bramousse 2251m.

6h30 de marche et + 1000m pour le 1^{er} groupe / 7h45 et + 1300m

pour le 2ème

Lundi 1^{er} juillet

Colette, prise de coliques néphrétiques, nous abandonne tôt le matin. Elle prend la navette pour Guillestre et rentre en train sur Grenoble.

La météo reste fraîche. Elle facilite la montée au col des Estronques 2651m par le GR5. L'ensemble du groupe fait un aller-retour de 40 mn / + 100m jusqu'au sommet de la Tête Jacquette 2757m. Nous descendons ensuite au Pont du Moulin 1840 m avant une remontée de + 150 m jusqu'au gîte des Gabelous à St Véran. La chaleur la rend fastidieuse.

Le gîte est très sympa, une bonne adresse ! Par contre, à l'épicerie de proximité, en haut du village, ça frise l'arnaque. Privilégier celle en bas du village (La Carotto) bien plus achalandée et honnête.

7h00 de marche D+ 1290m / D- 905m

Mardi 2 juillet

Marion a mal à une épaule ; elle fait une pause pour la journée.

Elle retourne en navette à Château Queyras et récupère sa voiture. Elle nous retrouvera le soir au refuge Agnel.

Le col de Chamoussière 2885 m est encore très enneigé, toujours fréquenté par les skieurs de rando. Des panneaux déconseillent sa descente Nord, peu fréquentable à pied à l'heure actuelle. Nous optons pour la sécurité et empruntons la variante proposée : le Col Longet 2701m. Ce parcours est plus long de 2h00. Il ajoute 170m de dénivelé supplémentaire mais il est sans neige.

La fraîcheur persiste, la montée demeure agréable. Au col Longet, pendant que le groupe fait une pause, je m'offre le pic Traversier 2882m, + 180m bien escarpés, en aller-retour.

Nous descendons le vallon du Longet jusqu'à 2100m et rejoignons la route goudronnée



crête des Chambrettes



en montant au Pain de Sucre

du Col Agnel. Après 800m de marche fastidieuse sur le bas-côté, c'est un soulagement de la quitter. Un premier sentier emprunte l'ancien canal de Rouchas. Un 2ème s'écarte de la route par le versant opposé et mène directement au refuge.

Arrivée au refuge Agnel 2570m à 16h45

8h05 de marche – 19,87km – D+ 1170m

Mercredi 3 juillet

Du fait de l'abandon de l'itinéraire passant par le col de Chamoussière, crampons, corde et piolets n'ont pas servi. Ils seront inutiles pour les étapes suivantes. Au petit matin, nous nous en débarrassons dans le coffre de la voiture de Marion. Les sacs s'allègent agréablement !

La montée au Col Vieux 2806m se fait dans la grisaille. Le gardien du refuge nous a confirmé que le Pain de Sucre était accessible ; nous apercevons son arête W, effectivement dénuée de neige. Des nuages bousculent les sommets mais de temps en temps, le soleil offre de belles fulgurances dans les trouées. La visibilité nous semble suffisante ; alors on tente ! Seuls, Jean-Louis et Brigitte préfèrent amorcer la descente vers

Ristolas. Il faut traverser un long névé pour gagner le fil de l'arête Ouest. Des marques rouge balisent ensuite l'itinéraire. L'ensemble est assez aérien. Petit moment de jubilation lorsque nous nous regroupons au sommet tous les 9, à 3210m ! L'aller-retour prend 3h00. La cordelette conservée : 20m en 6mm, est rassurante pour la descente. Nous croisons deux ou trois skieurs de rando : L'itinéraire de Rocca Rossa,



la Taillante et le lac Foréant

antécime du Pain de Sucre, reste bien skiable.

La descente est longue jusqu'à l'Echalp 1700m où nous arrivons vers 16h00. Le temps de boire une bière au gîte du coin et la

navette de 16h50 arrive. Elle nous dépose à Ristolas 5 mn plus tard.

8h20 de marche D+ 720 m / D- 1570m

Jeudi 4 Juillet

La navette de 8h25 nous dépose à Abriès, alt 1540m. Après les courses pour les pique-niques des deux prochains jours, nous démarrons la grimpe à 9h10. Il fait chaud aujourd'hui, on transpire. Benoît marche avec nous un moment. C'est un breton que nous entrecroisons régulièrement depuis le 1^{er} jour et avec qui nous avons sympathisé.

Nous gagnons le lac du Grand Laus 2579 m en 3h20. Un site magnifique. Quatre d'entre nous grimpent au Pic de Malrif 2906m en aller-retour (1h10 / + 227m). Un autre petit groupe monte au lac supérieur ; les autres

entament une longue pause-sieste.

Nous descendons sur Aiguilles 1480m où nous arrivons à 17h30.

La patronne de la P'tite Auberge

est brute de décoffrage. Elle considère que le régime sans lactose ni gluten de Béatrice G. R. n'est qu'un caprice de bobo et ne veut pas en entendre parler. Notre camarade devra se débrouiller par ses propres moyens pour manger.

Durée globale : 8h20 – D+ 1050 m / D+ 1370m pour le groupe Malrif

* A noter que les navettes dans le Queyras sont gratuites.

Vendredi 5 juillet :

Départ d'Aiguilles à 8h20 sous un soleil généreux. Nous suivons un sentier-balcon. Peu avant le hameau des Meyries, Béatrice R et Marion nous abandonnent. Elles entament la descente jusqu'au hameau du Rouet (1801m) où elles nous attendrons. Avec le reste de l'équipe, nous montons au col de la Crèche 2322m. Benoît nous accompagnera toute la journée. Durant le pique-nique, nous assistons à l'intervention des secours dans les contreforts

rocheux du pic de Rochebrune, sur le versant d'en face. Un hélico a déposé des sauveteurs. Un parapentiste s'est fracassé dans la paroi ; on voit sa voile accrochée dans les rochers. Pendus sur cordes, ils s'agitent

autoroute. « Un vrai scandale écologique, financé par les fonds européens ! » Dixit, le fromager du Rouet.

Au hameau du Rouet, nous faisons donc un arrêt à la fromagerie pour acheter le



le Viso vu du Grand Laüs

pour l'atteindre, rapatrier son corps et sa voile.

Après la bergerie de Péas 2013 m, la piste est en chantier, moche et large comme une

«fameux» St Valentin, un fromage chaudement conseillé par un client de la P'tite Auberge. Il s'avérera très décevant...

A 16h15, nous retrouvons nos



le Grand Laüs

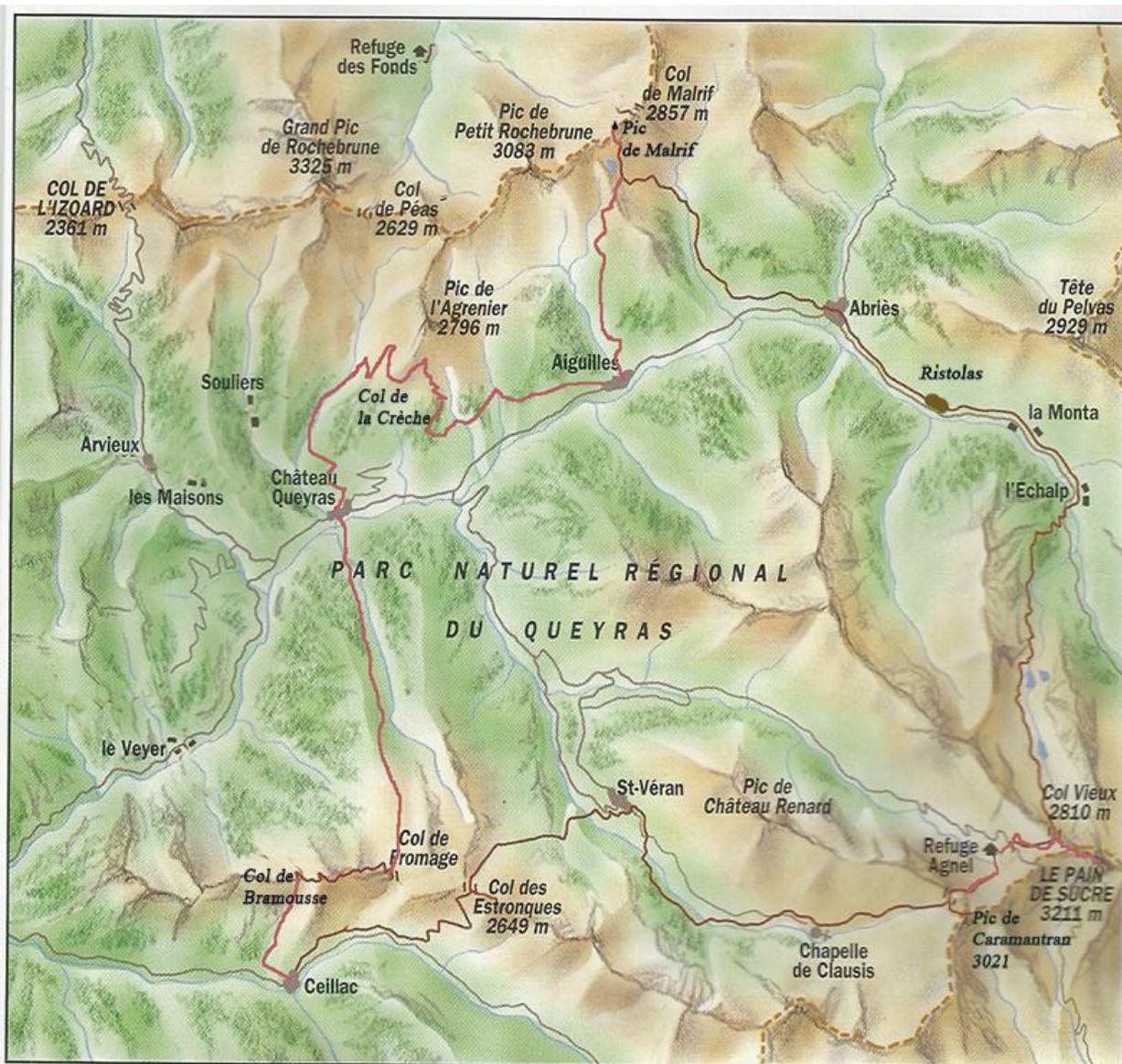
voitures, sous une chaleur estivale. Il reste à rapatrier celle de Marion, restée au refuge Agnel, chargée de tout notre matériel. Il reste aussi à monter récupérer une commande collective de charcuterie artisanale à Abriès. Durée globale : 8h00 D+ 921 m – 20 km

Marc Papet

Participants : Anne Le Berre - Béatrice Guillet-Revil - Béatrice Reverdy – Bénédicte Bernardin - Brigitte Champsavoir – Catherine Fourier - Colette Neau – Jean Louis Cristofol - Marc Papet – Marion Baran-Marszak – Muriel Rousseau – Yannick Arnoud



descente sur Château-Queyras



SÉJOUR À CHÂTEL DU 27 JUILLET AU 3 AOÛT 2024

Arrivée au chalet le samedi 27 juillet, après un pique-nique et petit bain dans le Léman aux environs de Thonon les bains. Le chalet est spacieux et confortable, et héberge sans problème les 15 STDistes que nous sommes. Un grand écran nous permet de suivre chaque jour le compte des médailles olympiques, et Léon et Teddy nous causeront bien des interruptions de repas!

Dimanche 28 : Pointe d'Autigny (1808 m), petit sommet débonnaire pour se mettre en jambe. Au retour, un crochet par le refuge d'Ubine pour les plus courageux. D+=600 à 800m. Comme il fait encore bien beau

en cette fin d'après-midi, visite de l'abbaye d'Abondance : il ne faut pas oublier le volet Culture !

Lundi 29 : Mont de Grange (2432 m). C'est déjà du sérieux, 1200 m de dénivelé, mais en récompense tout le Chablais sous nos yeux émerveillés. Les monts du Jura d'un côté, les dents du Midi de l'autre...

Mardi 30 : plusieurs équipes qui passeront par le lac de Tavaneuse (1805), mais pas en même temps : Certains s'en contentant, d'autres poursuivant au sud jusqu'au col de Tavaneuse (1997), et encore d'autres attaquant par l'ouest et le Pic de la Corne (2084), pour

atteindre le lac par le versant Nord du col de Tavaneuse, c'est-à-dire 1400 m de D+ ! Quelques participants ont goûté l'eau du lac, la température de l'air et de l'eau s'y prêtant.

Mercredi 31 : Tout le monde est bien en forme ? Si oui, on attaque la traversée des Cornettes de Bise (2432 m-encore !) depuis le parking de Chevenne. La montée d'abord facile nous amène dans un couloir plutôt bien raide, qui finit par un petit passage d'escalade facile mais gazeux à souhait, ensuite la crête, où il faut un peu mettre les mains et ne pas trop se relâcher. Marc avait prévu un petit bout de corde pour



sécuriser les manœuvres. Encore une journée à 1200m de D+ ! Plan B pour les autres : piscine et visite de la fromagerie.

Jeudi 1er Août : l'orage menace. On décide quand même de partir pour le Linleu (2093 m). Arrivés au col de Conche, il se met à tomber des cordes ! On a juste le temps de se réfugier dans un petit café bien accueillant en attendant la fin de l'averse. Puis on atteint le sommet dans des pentes devenues quelque peu boueuses. On redescend au col, et comme il fait finalement beau, après le pique-nique, on monte à la pointe du Haut Saix (ou Sex selon les cartes) à 1962 m, et on

revient par les chalets du Mouet (mais pas Chandon, hélas). Ça fera quand même 700m de D+.

Vendredi 2 : Temps plutôt couvert et incertain, et la fatigue commence à se faire sentir. On opte pour un petit tour en partant du pas de Morgins à la frontière suisse, jusqu'à la pointe du Midi (1850 m). On regagne les voitures au moment où la pluie se met à tomber...Même pas 500m de D+, mais ça nous suffisait.

Les participants de la semaine : Anne P, Béatrice de G, Brigitte V, Catherine L, Denise P, Françoise E, Isabelle F, Isabelle

M, Laurence V, Monique C, Noëlle M, Jacques M, Lionel P, Daniel et Jacques P pour l'encadrement, plus Marc P et Catherine G qui nous ont accompagnés pour 2 jours.

Jacques Meyer



WEEK-END D'INITIATION À L'ALPINISME À LA GRAVE 1 ET 2 JUIN

Il y avait 8 participants (7 femmes et 1 homme) pour ce week-end à La Grave.

J1 : montée sur le site adéquat, secteur pentes neigeuses entre le Combeynot et le col des Cochettes pour apprendre à bien fixer ses crampons. Évoluer en utilisant les 12 pointes en montée et en descente, puis évoluer avec le piolet.

Puis utilisation du baudrier, encordement en 4 cordées de deux avec les anneaux de buste pour le leader, emprunter une pente encore plus raide en tête, le leader étant assuré par son second à l'épaule.

Ensuite, chemin inverse à la descente, finissant moins raide, "en mouvement".

Fin de la journée par quelques exercices de "s'arrêter le plus efficacement et rapidement possible, sans crampons, après une chute et glissade".



J2 : petite course d'application à la crête de Chaillol, côté col du Galibier.

2 cordées de trois :

- Gwen.V (leader) Brigitte.V, Carole,C
- Moi-même (leader), Colette. N, Béatrice. R

2 cordées de deux :

- Laurence. L (leader), Béatrice. G
- 1 cordée entre hommes Philippe. B, notre guide (leader), Jean-Robert. D



Montée encordés en pente neigeuse de plus en plus raide, 1 petit passage technique en tirant une longueur, 1 portion rocheuse, suivie de la descente bien raide au début avec 1 assurance par autoblocant en cordelette sur une seconde corde installée par notre guide.

Une dernière portion de descente assez raide et longue, "en mouvement" pour finir puis rentrer au point de départ.

Du coup, le week-end fut bien rempli et varié en contenu, manipulations et progression.

Agrémenté d' une bonne météo !

Bénédicte Favaudon

QUELQUES SORTIES, ALPINISME, ESCALADE, RANDO

la Dibona 15 et 16 juin

Entre météo, conditions et altitude et disponibilités des gens, seule Gwen.V restait disponible et motivée pour finalement monter au refuge du Soreiller samedi 15 et réaliser l'ascension de la Dibona par la voie des nains enchaînée par sa voie normale.

La neige étant présente sur quelques névés avant le refuge (dont le gros névé dans la gorge sur le bas du sentier) puis en continu depuis celui-ci, nous avons réalisé cette sortie en mode alpinisme assez complet.

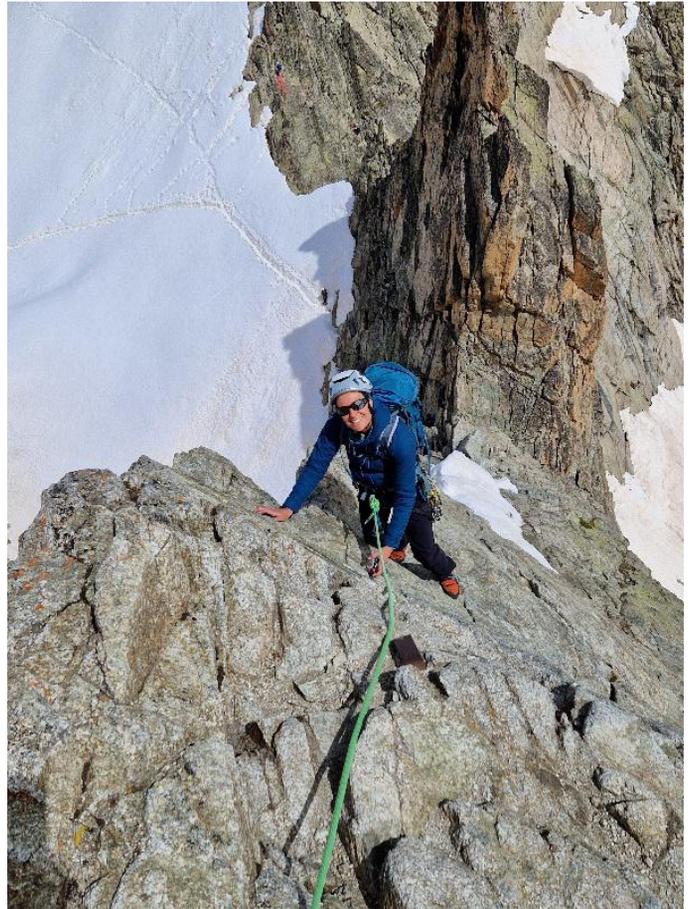
La voie du nain était sèche et a été finalement réalisée en chaussures d'alpinisme, ce qui fut très intéressant, puis on a traversé non loin de la neige pour chercher l'ascension des 2 longueurs finales qui mènent au sommet, en mettant prudemment les chaussons (voie peu prise et un peu patinée, quelques pitons et friends pour se protéger).

Pause seules au sommet pour admirer et s'imprégner de la superbe vue.

Descente en 2 rappels puis de nouveau la traversée rocheuse et enfin en neige continue jusqu'au refuge, équipées de crampons et d'1 piolet.

Voilà, une splendide journée passée en montagne, une température idéale et bien peu de monde sur l'itinéraire.

Bénédicte



Aiguille Doran 18 juillet

Ce jeudi Gewn. V était motivée pour faire la traversée Sud - Nord de l'aiguille Doran.

Nous sommes donc parties du terminus de la route du refuge de l'Orgère.

Avec 1h30 de marche d'approche pour attaquer l'arête au début facile, puis ensuite plus grimpante avec des pas de dalle en 3, et enfin bien plus grimpante et aérienne avec du 4b sur un excellent rocher en micasciste, avec quelques petits knobs.

La suite s'est faite par la partie de l'arête Nord (en version descente avec 2 rappels) puis l'ascension du bastion en 4b.

La fin est plus "déroulante" pour accéder au col du Ravin Noir. Et un retour par le vallon Nord-Ouest jusqu'au parking de départ.

La journée fut bien remplie et splendide.

Bénédicte



Escalade à Orpierre - 14 et 15-9-24

Samedi : le Dièdre Sud, très belle voie de 7 longueurs en 5b/5c bien variées. Le rocher est patiné, ce qui complique bien les passages en 5c, mais on se fait plaisir quand même. Béné est en tête, Arnaud et moi en flèche.

Dimanche : Brazil, voie de 8 longueurs allant du 5a au 5c. Je fais les 4 premières en tête, puis Arnaud passe devant et se paie le crux de la voie dans la longueur finale, avec un surplomb hyper patiné et d'autres passages bien finots. Béné aura tout fait en second pour une fois, ça la change de d'habitude. Là encore, une très belle voie malgré le rocher parfois bien patiné.

Météo parfaite, beau soleil et quasiment pas de vent.

Sonia



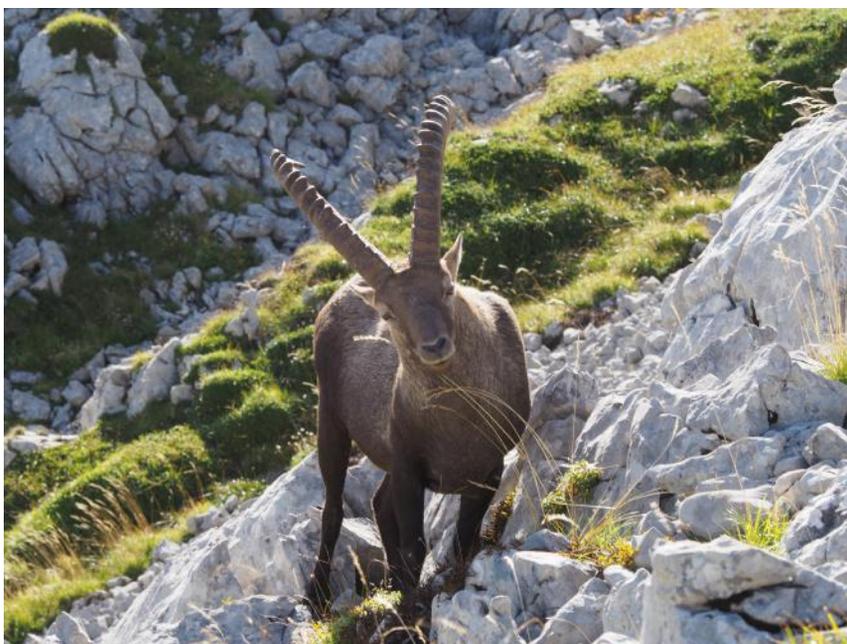
Pas de Berrièves - Roche Rousse - Roche Blanche - 7-9-24

Le départ, depuis le hameau des Petits Deux (1 210 m), s'effectue par un agréable sentier en sous-bois mais au bout d'une heure nous attaquons le redoutable pierrier issu du Pas de Berrièves, ce qui dérange un peu quelques jeunes chamois.

Arrivés au col nous trouvons le vent tempétueux qui va nous accompagner pendant toute cette magnifique traversée des arêtes, ne facilitant pas la marche qui s'effectuera presque toujours hors sentier, au mieux sur de vagues traces.

Un long et désertique parcours nous permettra d'en graver les points remarquables : Rocher de Séguret, Roche Rousse (2 015 m) – Pas de la Posterle – Sommet de Pierre Blanche (2 106 m).

Sur les flancs de Roche Rousse nous nous prenons d'amitié pour une troupe de bouquetins en plein repas, vraiment pas inquiets.



J'usqu'à rejoindre le Pas de La Ville nous cheminerons « à vue ». A éviter par temps de pluie ou de brouillard !

Nous ne rencontrerons les premiers randonneurs qu'au niveau du Pas de La Ville (1 925 m).

Descente par le sentier normal jusqu'à la station de ski que nous traverserons jusqu'aux Petits Deux.

Dénivelé total : 1 100 m / Marche 6 heures

Jean-Louis

Tabor - 29-9-24

A défaut d'Obiou, c'est le Tabor (sans h !) de Matheysine qui fut l'objectif de la journée pour 14 STDistes. Plus qu'un lot de consolation tant les conditions étaient agréables et le spectacle éblouissant. En partant de la station de St Honoré 1500, nous avons réalisé la boucle Tabor-Crête des Barres-Piquet de Nantes et retour par Chaurousse avec, en supplément pour un groupe de 7, le passage par le col de l'Ollière pour aller contourner les Oreilles du Loup par le sauvage versant oriental du Tabor. Comme disait le poète, que la Matheysine est belle.



Dominique

Dent de Crolles - 14-10-24

Dédé nous avait dit : "prenez vos casques et vos frontales". Pourquoi, nous sommes-nous demandé, on va visiter une grotte ?

De Perquelin à la Dent de Crolles par "l'Arche à l'Aiguille", puis le sangle de la Barrère, et descente par le Prayet.

Un itinéraire original, varié, avec de très beaux paysages, 10 h de marche et retour aux voitures à la nuit. (D+ 1200 m environ)

Anne



TOPO-RANDO - MONT DE LA COCHE (2070 M) EN CIRCUIT (BAUGES)

Accès : D'École en Bauges, prendre la route forestière de Nant fourchu. Se garer juste avant le gué de Rière Bellevaux, alt 938 m.

Itinéraire : Monter par la piste au hameau de Rière Bellevaux . Au niveau de la première maison, prendre à droite un chemin 4x4 qui monte raide. Il domine le ruisseau de l'Enfer, en rive droite. Au niveau du Couart (1183m), après une légère descente, quitter celui-ci pour un sentier , à gauche. Après un passage en forêt, il passe devant une grangette et se perd. Remonter le pré au dessus de celle-ci jusqu'à la lisière de la forêt où on retrouve une sente. Elle aboutit assez vite à l'alpage des Furets. Monter dans le pré jusqu' à recouper une piste transversale qui rejoint le Chargieu (1325 m / 50 mn). Ici, on retrouve l'itinéraire classique en provenance du Coudray, versant Ouest. Suivre la large piste qui monte jusqu'à la ferme d'Allant, une grosse maison qui domine, en crête.

On a intérêt à la lâcher et à couper en empruntant un vallon pentu qui tire à droite et aboutit directement vers les grangettes d'Allant (alt 1573 - 1h30).

Poursuivre sur l'épaule herbeuse du Plan de la Limace. Le sentier conduit à une première pointe : Tré la Tanne (non nommée IGN) 1836 m, un objectif classique de ski de rando.

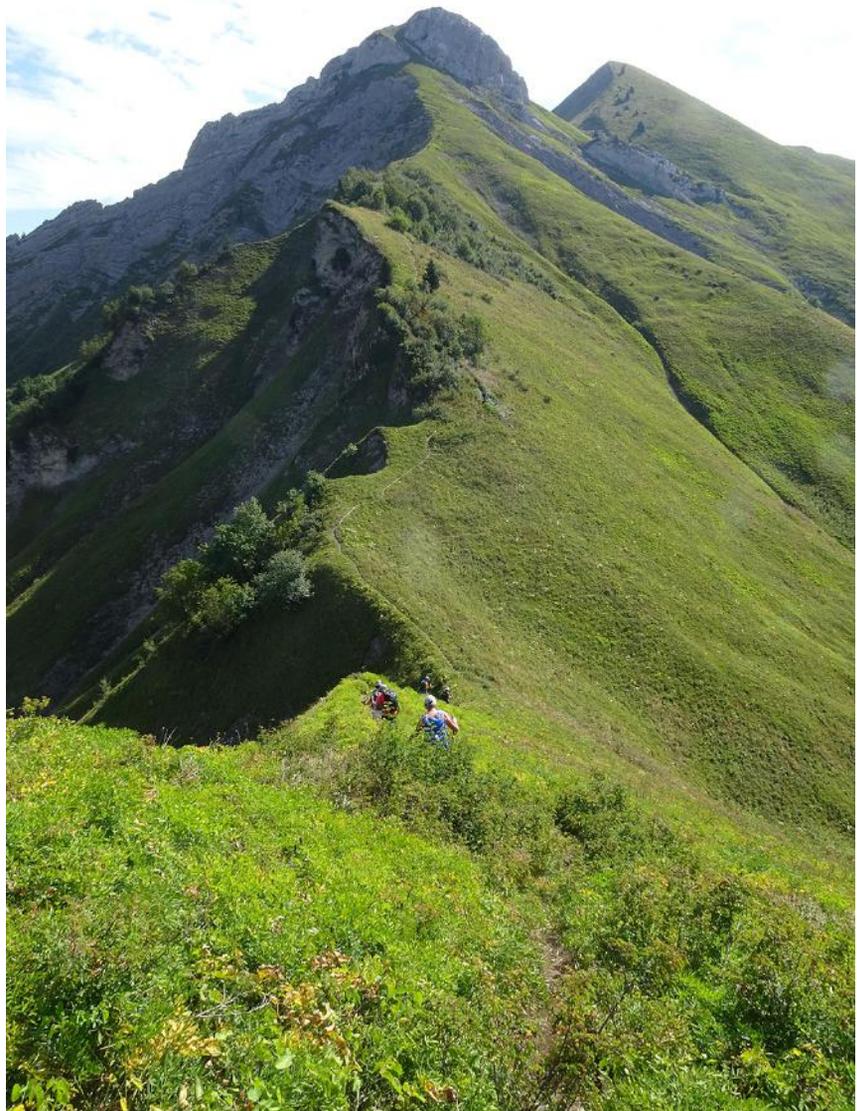
Le sentier plonge sur 30 m de dénivelé puis reprend son ascension, bien raide, dans les arcosses. Il grimpe en bordure Sud d'une ligne d'arête Ouest. A

1950 m, il traverse sous Tré le Mollard. Le passage est un peu délicat, prévoir éventuellement un bout de corde pour assurer un partenaire impressionnable. 4 plaquettes sont en place.

On arrive au col qui sépare Tré le Mollard (2035 m) du Mont de la Coche (alt 2000 - 3h00). Le sentier final est fort raide, droit

dans la pente, jusqu'au sommet (2070 m – 3h10).

* Du col, à l'opposé, un sentier plus court et plus facile permet d'atteindre le sommet de Tré le Mollard. On cumule ainsi deux des quatorze 2000 des Bauges, pour pas cher !



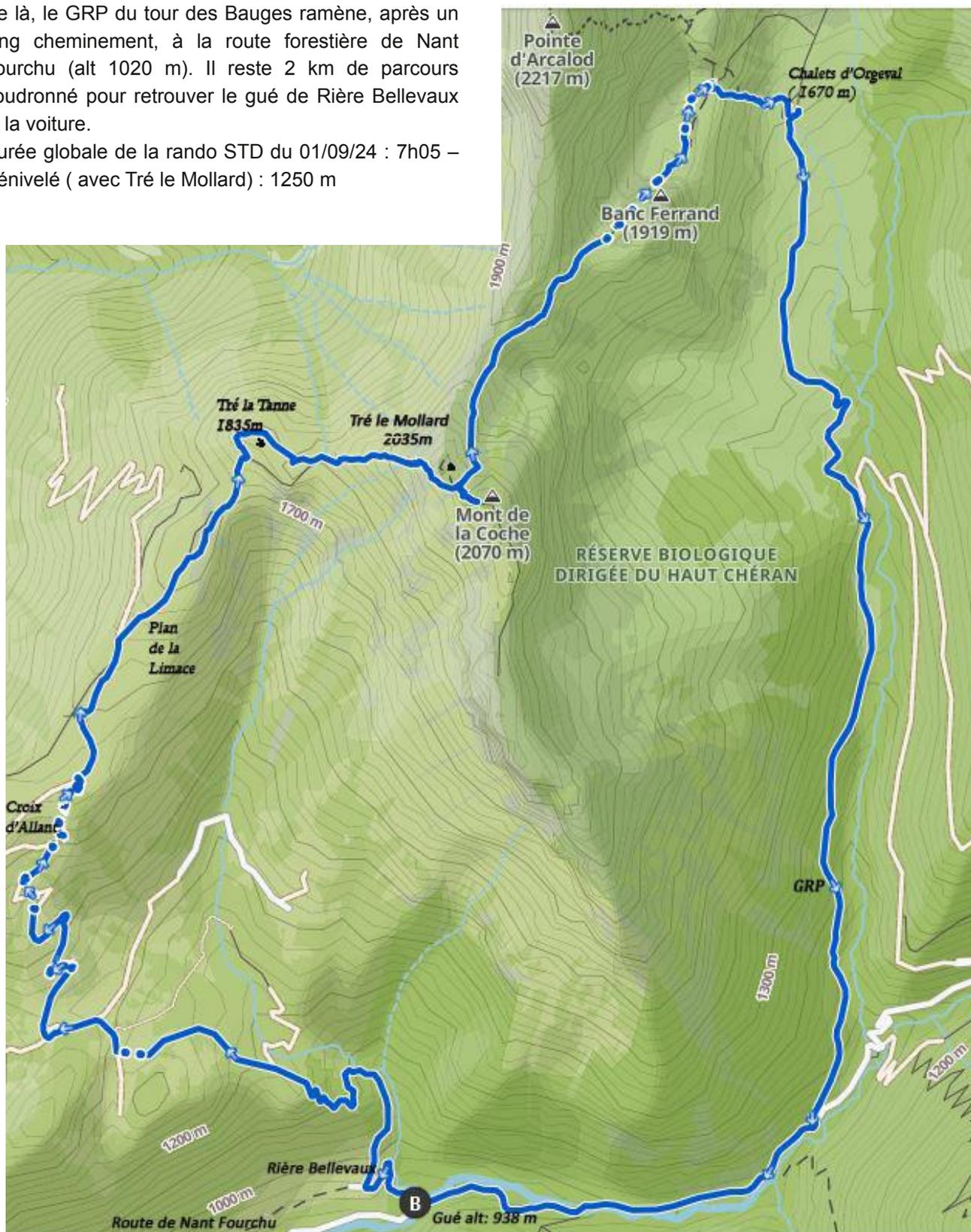
Tré le Mollard et le Mont de la Coche vus de Tré la Tanne

Descente : On peut évidemment redescendre par le même itinéraire. Il est beaucoup plus confortable de rentrer par le sentier de Banc Ferrand qui longe par le haut la réserve biologique du Haut Chéran et mène aux Chalets d'Orgeval 1670 m. Cet ancien gîte d'alpage n'offre plus d'hébergement aujourd'hui mais on peut refaire le plein d'eau à la fontaine.

De là, le GRP du tour des Bauges ramène, après un long cheminement, à la route forestière de Nant Fourchu (alt 1020 m). Il reste 2 km de parcours goudronné pour retrouver le gué de Rière Bellevaux et la voiture.

Durée globale de la rando STD du 01/09/24 : 7h05 –
Dénivelé (avec Tré le Mollard) : 1250 m

Texte et photo : Marc Papet



CRUE TORRENTIELLE À LA BÉRARDE LE 21 JUIN 2024 ET SES CONSÉQUENCES POUR LA STD

Dans la nuit du jeudi 20 juin au vendredi 21 juin 2024, le torrent des Etançons est sorti de son lit et a submergé le hameau de la Bélarde. Le hameau est construit sur le cône de ce torrent, formé par les dépôts sédimentaires excessifs du cours d'eau.

Une conjonction de phénomènes a probablement entraîné ce débordement d'une ampleur que l'on ne soupçonnait pas. La spécificité principale de cette crue hors-norme réside en l'énorme volume des matériaux transportés.

Si l'on ne s'attendait pas à un

phénomène de telle ampleur, on peut tout de même noter qu'en 1878 déjà, on retrouve cette menace déjà présente. Extraits d'un article de E. Guignier, annuaire STD, 1878, *La destruction prochaine du hameau de la Bélarde par les eaux et la question de la restauration des montagnes* : «Ce hameau, s'il n'est pas immédiatement détruit par un prochain débordement, sera certainement coupé tout d'abord en deux par le nouveau lit du torrent, et c'est la maison Rodier, où est installé le chalet de la Société des Touristes, qui

tombera la première». La menace est directement liée à «la dégradation du sol des montagnes, la disparition du gazon, la désagrégation de la terre végétale et par suite le ravinement des versants par les pluies d'orage».

Concernant la protection de la Bélarde, J. Julien dans son discours de l'Assemblée Générale de la STD de 1879 relate : « La digue nécessaire pour mettre le hameau de la Bélarde à l'abri du torrent des Etançons, va enfin être entreprise par la commune de Saint-Christophe. »



LA BÉRARDE-en-OISANS
et Chalet de la Société des Touristes du Dauphiné

Eug. Charper - La Tronche-Grenoble

photo non datée (fin 19ème siècle ?)

La vallée est désormais méconnaissable, et le hameau dévasté ne présente plus que des amas de pierre, restes de maisons et de chalets détruits. La route d'accès est coupée sur une grande distance et le pont qui permettait de rejoindre le fond de la vallée a disparu.

Outre le préjudice matériel porté à tous les habitants de la vallée puisqu'heureusement, aucune victime n'a été à déplorer, s'est posée la question du préjudice portant atteinte à tous ceux qui vivaient d'activité en lien avec ce lieu symbolique qu'était la Bérarde. Et notamment, deux refuges appartenant à la STD, la Selle et le Soreiller. La décision a été prise

d'interdire complètement l'accès au delà de Venosc, puis de St Christophe en Oisans, où des navettes ont été mises en place durant l'été. Les accès à nos deux refuges ont donc complètement disparu par ce côté-là.

Le refuge du Soreiller a donc dû fermer pour l'intégralité de la saison, les gardiens ont dû chercher, à la dernière minute, un autre moyen de subsistance pour l'été 2024. Et par là-même, les recettes de ce refuge pour la STD se retrouvent à zéro !

Le refuge de la Selle a la chance de pouvoir être atteint en passant par le téléphérique de la Grave, les guides de la région se sont donc partiellement reportés sur notre refuge, qui aura eu cet été une

fréquentation équivalente environ à 60% des dernières saisons.

L'impact financier de ce drame est donc énorme pour la STD, sachant qu'en plus, des travaux de rénovation ont été faits ce même été au refuge d'Adèle Planchard, avec là aussi un chiffre d'affaire nul.

Quant à l'avenir de nos refuges, il reste encore bien incertain, principalement celui du Soreiller.

L'accès à la vallée n'est pour le moment pas planifié, de nombreuses études sont en cours pour le devenir de la Bérarde et de toute l'économie qui y est associée.

Catherine Guoin

EN MÉMOIRE DE PIERRE SODEN

Pierre Soden nous a quittés. Trésorier de la STD pendant plusieurs années sous ma présidence, il était un amoureux de la montagne.

Médecin militaire de carrière, il a pris sa retraite comme Général et aussitôt s'est intéressé au milieu associatif. Compte tenu de ses compétences il s'est d'abord orienté vers les malades en fin de vie avec l'association JALMAV. Il a rejoint ensuite la

STD où très vite il a fait partie du bureau et a assuré la charge de trésorier dans une période difficile financièrement.

Pierre Soden était très attaché au refuge Adèle Planchard et à sa bienfaitrice dont il est allé visiter la tombe en Belgique. Il a gardé tout un hiver rigoureux et très enneigé ce refuge avec de longues périodes de solitude, à la suite de la défaillance du gardien.

Il a également participé à de nombreux balisages de sentiers dans le cadre de la Fédération de Randonnée en Isère avec son ami Henri Bouchain, également membre actif de la STD au niveau des refuges.

Michel Chamel, ancien président

RÉNOVATION DU REFUGE ADÈLE PLANCHARD un défi majeur relevé au cours de l'été 2024

Quasi un siècle que ce refuge trône sur un épaulement au Sud de la crête de Roche Méane, à 3169 m d'altitude (lieu-dit la Plate des Agneaux). C'est en effet en 1925 que le tout premier refuge est inauguré à l'occasion du cinquantenaire de la STD et de l'exposition internationale de la Houille Blanche et du Tourisme à Grenoble. Rappelons que les pionniers de la STD avaient pu se lancer dans cette nouvelle ambition grâce au legs laissé par Mme Adèle Planchard, décédée le 9/8/1924. Sociétaire depuis de nombreuses années, Madame Planchard, en Liègeoise de vieille race, et à l'esprit particulièrement indépendant, avait souhaité aider ces irréductibles STDistes, pour faire œuvre utile en Dauphiné. Démonté puis acheminé et remonté à plus de 3000 mètres, le refuge Adèle Planchard est inauguré le 15/8/1927. De fer et de bois, il aura tenu bon, reçu plusieurs générations d'alpinistes et peut être considéré comme le berceau du ski d'été pour avoir accueilli pendant 10 ans les skieurs du GUC !

Une cinquantaine d'années plus tard, le refuge ne répond plus aux besoins de l'époque ; la STD va relever un nouveau défi et construire, de 1981 à 1983, un tout nouveau refuge, un chalet robuste en pierres de taille assemblées au mortier, conçu pour une capacité d'une cinquantaine de places avec de nombreuses innovations. Par exemple, l'énergie solaire est utilisée pour offrir le meilleur confort. Énergie solaire passive,

avec un mur vitré, ce mur Trombe qui, utilisant l'effet de serre, envoie de l'air chaud à l'intérieur du bâtiment pendant le jour. Énergie solaire active avec des piles photovoltaïques qui assurent l'alimentation en électricité des 4 dortoirs, de la salle commune, des pièces de service.

Ensuite, parmi les gros travaux engagés, on peut rappeler, en 1994, après une tempête dévastatrice, la reconstruction de la toiture du bâtiment, et en 2017 une extension du côté Est du bâtiment permettant l'aménagement d'un bloc sanitaire.

Enfin, en 2022, un important projet de rénovation du refuge est porté par la STD en concertation étroite avec le gardien. Le projet est centré sur une amélioration de l'existant, avec deux objectifs structurants : d'une part améliorer les

conditions de vie et de travail du gardien et de ses aides, d'autre part améliorer l'accueil et le confort des utilisateurs, notamment pendant la période d'ouverture de printemps. La réduction des impacts environnementaux du refuge est également un objectif majeur, c'est pourquoi les extensions de bâtiment (22 m² : 10 m² de sas d'entrée + 12 m² de dortoir sur 2 niveaux) sont extrêmement limitées et la capacité du refuge (53 personnes) n'est pas augmentée afin de ne pas accroître la « pression » sur un milieu naturel fragile.

Par décision du 14 avril 2023, le Parc national des Écrins autorise la réalisation des travaux de rénovation d'Adèle Planchard, considérant notamment que les travaux ne remettent pas en cause la qualité paysagère du site, qu'aucun équipement nouveau n'est susceptible d'augmenter le besoin en eau et



que les nouveaux dispositifs techniques permettent l'amélioration de la thermique du bâtiment et de la performance des systèmes, donc la diminution de consommation d'énergies carbonées.

Le 7 août suivant, le Maire de Villar d'Arène prend un arrêté accordant, avec prescriptions, le permis de construire.

Dès lors le chantier est lancé ! Fin 2023 / début 2024, la désignation d'une entreprise pour chacun des 6 lots de travaux est effective. En outre, il est décidé de réaliser ce vaste chantier de rénovation sur une seule saison, l'été 2024 ! Un véritable défi, et pour le réussir il faut se résoudre à une fermeture totale du refuge, du 1^{er} juin au 30 septembre. La décision de fermeture est confirmée par arrêté du Maire de Villar d'Arène, arrêté qui sera largement diffusé, permettant ainsi aux randonneurs et alpinistes d'éviter le secteur ou de s'organiser différemment.

Au final, après 5 mois de labeur intensif, favorisé par une météo la plupart du temps clémente, le pari a été tenu et les travaux prévus ont pu être réalisés, à savoir :

- Dépose et repose du système de couverture (y compris membrane d'étanchéité neuve et isolation thermique renforcée),
- Dépose du mur Trombe existant et construction d'un nouveau mur Trombe avec remplacement des baies vitrées,
- Renforcement de l'étanchéité à l'air et de l'isolation thermique du bâtiment,
- Amélioration fonctionnelle du sas d'accès et agrandissement de l'entrée afin d'intégrer une zone de séchage des habits,

- Dotation d'un système de capteurs solaires à eau chaude et d'un appoint thermique bas carbone (type granules de bois) en remplacement du fourneau à charbon,

- Diverses améliorations et réparations d'ouvrages dégradés,

- Réaménagement des espaces gardien et des dortoirs,

- Électricité photovoltaïque : accroissement de la puissance installée (portée à 2 kWc) et du stockage par batteries

- Thermique : pose de 4 m² de capteurs à eau chaude, installation d'un ballon de

126 400 €)

Le 13 novembre 2024, la commission de contrôle en charge des bâtiments recevant du public a donné un avis favorable à l'ouverture d'Adèle Planchard ainsi réhabilité, sous réserve de quelques travaux complémentaires de sécurité incendie, travaux effectués entre le 18 et 22 novembre.

Une bien belle prouesse technique réussie grâce à l'engagement des divers acteurs du projet et des entreprises. Qu'ils soient ici tous remerciés.



stockage de 800 l + ballon d'eau chaude + chaudière ou poêle à granules + radiateurs.

Une nouvelle fois, la STD a pu porter un projet ambitieux, un projet de quasi 900 000 €, en mobilisant ses fonds propres, mais aussi grâce aux précieuses subventions des collectivités, la Région PACA (148 619 €) et le Département des Hautes Alpes (190 538,40 €), et aux prêts bancaires consentis par GAIA (Grenoble Alpes Initiative Active à hauteur de 30 000 €) et par le Crédit Mutuel (premier prêt de

A noter que pour l'organisation fonctionnelle du chantier, les ouvriers étaient sur place du lundi au vendredi, Guillaume et Violaine, les gardiens, ont assuré l'intendance, ce qui leur a permis d'avoir une rémunération malgré la fermeture du refuge. Enfin, pour veiller à la sécurité du refuge et du chantier, un tour de garde a été organisé sur une douzaine de week-end par divers encadrants la plupart du temps accompagnés de membres du club qui, pour plusieurs, ont découvert « Adèle » voire même la Grande Ruine. De ce point de



ancien et nouveau refuge - 1er septembre

vue aussi, cela a été une belle réussite.

Au terme de ce chantier colossal, il faut saluer l'implication constante de Christian Utzmann, vice-président en charge des refuges, et l'application vigilante de Guillaume.

Le refuge, désormais tout beau tout propre, va pouvoir ouvrir au printemps 2025, voici donc une très belle réalisation pour fêter les 150 ans de la STD !

Jacques Parra



vue sud-est - 4 octobre



vue sud-ouest - 4 octobre

FORMATION SÉCURITÉ NEIGE ET AVALANCHES

Comme chaque année, la STD profite du mois de décembre pour former, recycler ses adhérents qui pratiquent le ski de randonnée, les raquettes ou encore le ski nordique. Notre cursus de formation prévoit une séance théorique au club et une séance sur le terrain, si possible en terrain enneigé. Au cours de ces séances nous abordons des sujets comme la constitution du manteau neigeux, les différentes avalanches, les processus de déclenchement, etc..., et lors de nos journées «pratique sur le terrain» nous révisons les techniques et procédures de recherche, les conduites à tenir et testons l'utilisation efficace du triptyque DVA + sonde + pelle.

FORMATION ESCALADE DU 16-11 AU 14-12

Nouveauté en cette fin d'année 2024 : depuis cette rentrée, la STD a obtenu un nouveau créneau d'escalade au centre sportif de Berthe de Boissieux, le samedi de 10h à 12h ; ce créneau, bien moins fréquenté que les séances en soirée, nous permet de mettre en œuvre un projet longtemps débattu, à savoir une première formation escalade destinée aux débutants ou pratiquants peu initiés. Cette formation se déroule sur 5 séances entre le 16/11 et le 14/1/2024. Cette formation, dont vont profiter 8 stagiaires, est encadrée par Monsieur Franck POUPELIN, Moniteur d'escalade.

Et il est possible que cette proposition soit reconduite début 2025. Avis aux amatrices et amateurs !

150 ANS ÇA SE FÊTE !

Le 4 mai 2025, la Société des touristes du Dauphiné célébrera les 150 ans de sa création !

Un « comité des fêtes » est en place et réfléchit à un programme événementiel attractif, programme qui sera marqué par des temps forts : inauguration du refuge Adèle Planchard rénové, rassemblement festif à Jean Collet, publication d'un bel ouvrage retraçant 150 ans d'histoire d'aménagement dans les Alpes Dauphinoises, conférences et exposition.

Si vous souhaitez participer à ces réflexions, nous accompagner dans la préparation des événements... votre enthousiasme sera le bienvenu, n'hésitez pas à nous contacter.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE DÉCEMBRE 2024

Si la préparation de ce 150ème anniversaire est dans les têtes des administrateurs depuis plusieurs mois, il convient aussi de souligner que, comme à plusieurs reprises au cours de sa longue histoire, l'administration de la Société et particulièrement la gestion de son patrimoine, toujours constitué de 5 refuges, représentent des sujets de préoccupation majeurs. Comme le rappelle Christian dans son édito, la STD est directement impactée par les événements tragiques de La Béarde. Deux grands refuges fermés, Adèle Planchard pour cause de réhabilitation, le Soreiller pour cause de route inaccessible, et le refuge de La Selle en accès plus restreint, en cette fin d'année 2024 la STD doit faire face à des enjeux budgétaires inattendus. Lors du prochain conseil d'administration, un bilan comptable sera dressé en envisageant différentes hypothèses pour 2025, compte tenu notamment des perspectives qui se dessinent pour la vallée du Vénéon.

Lors de cette même séance, la question de la formation des encadrants, le recrutement de nouveaux encadrants après le sondage lancé par Thierry seront également des questions mises en débat.

Jacques Parra

QUIZZ SÉCURITÉ NEIGE ET AVALANCHE

Je suis capable de ... ou comment je fais...

S'agissant du Détecteur de Victimes d'Avalanche numérique (DVA) :

De faire le test de début de sortie,
je connais la fonction **check group** de mon DVA

Lorsque je suis en **recherche du premier signal**, comment je tiens mon DVA
Qu'est-ce que je regarde,
A quelle allure j'avance ?

De comprendre que j'ai capté le **premier signal** d'un autre DVA ;
A ce moment-là ma distance par rapport à la victime est de l'ordre de combien de mètres ?
Est-ce que je matérialise l'accroche de ce 1^{er} signal ?

De conduire la **recherche dite approximative ou secondaire**
Cette recherche va me conduire à environ combien de mètres de la victime ?
Durant cette phase, le DVA indique des orientations (flèches) et des valeurs, qu'est-ce que je suis en priorité ?
Comment je tiens mon DVA durant cette phase ?

De réaliser la **recherche fine** ou finale ou tertiaire
Durant cette phase, comment je tiens mon DVA ?

--	--

En cas de pluralité de victimes ensevelies, de **marquer** la découverte d'une victime

--	--

Après avoir marqué une première victime de partir à la recherche d'une autre victime

--	--

En mode recherche, que se passe-t-il si je reste immobile pendant un certain temps, et combien de temps ?

De faire réviser mon DVA tous les ?.....

Dans mon DVA je mets des piles de quel type ?

A la fin de la saison, qu'est-ce que je fais de mon DVA ?

S'agissant de la sonde :

Monter rapidement ma sonde en moins de 15s (sortir du sac et la monter)
Sonder correctement par rapport à la pente, c'est-à-dire ?
Sonder correctement par rapport à la méthode escargot, c'est-à-dire ?
Pourquoi je dois sonder avec des gants ?

--	--

S'agissant de l'analyse du risque :

De trouver le BRA relatif à mon projet de sortie
Avec le BRA, de comprendre où c'est plus dangereux
D'évaluer le degré d'une pente avec mes bâtons
D'évaluer la qualité du manteau neigeux avec mes bâtons

FICHES SÉCURITÉ SKI-ALPINISME ET RAQUETTES

Consignes de sécurité relatives au matériel individuel Mise à jour du 21/01/2022

Préambule

Les participants aux activités de ski – alpinisme et raquettes organisées par la STD sont tenus de respecter les consignes ou recommandations ci-après, établies au cours de réunions d'encadrants et validées par le conseil d'administration.

Les participants sont supposés connaître leur matériel (manipulation et fonctionnalités) et s'être entraînés à son utilisation. Avant chaque sortie ils doivent en vérifier le bon état et le bon fonctionnement.

Détecteur de victimes d'avalanche (DVA) : OBLIGATOIRE !

Le participant est tenu de connaître son mode d'emploi et d'avoir effectué en début de saison au moins un exercice de recherche (avec simulation d'une, puis plusieurs victimes). Il est également tenu de participer, à l'initiative de l'encadrant, au test de bon fonctionnement de tous les DVA du groupe (en réception et émission).

Le DVA doit être numérique à 3 antennes.

Les DVA doivent être munis de piles suffisamment chargées (au minimum 50 %). En cas de raid ou de longue randonnée, prévoir des piles de rechange.

Le DVA doit être porté sous au moins une couche de vêtement. Sa lanière d'attache doit être suffisamment longue et entièrement développée afin qu'en cas d'utilisation de recherche il puisse être manipulé sans gêne. Il doit être éloigné de tout objet électronique ou métallique d'au moins 20 cm.

Afin d'éliminer tout risque d'interférence avec les DVA, les téléphones portables doivent d'une part être éteints pendant toute la randonnée ou positionnés en mode avion, d'autre part être rangés à au moins 20 cm du DVA, par exemple dans la poche supérieure du sac à dos. Seul l'encadrant peut juger nécessaire de conserver un GPS allumé pendant la progression s'il veut favoriser la sûreté de l'itinéraire par rapport aux précautions relatives au fonctionnement des DVA.

Sonde et pelle : OBLIGATOIRES !

Le participant est tenu de connaître leur utilisation et d'avoir effectué en début de saison au moins un exercice de sondage et pelletage. Il est recommandé de se munir d'une pelle métallique ergonomique et résistante. La sonde doit être à câble et avoir une longueur déployée d'au moins 2,40 mètres. Sonde et pelle doivent être positionnées dans le sac à dos de façon à pouvoir en être retirées très rapidement.

Couteaux (ski) : OBLIGATOIRES !

Facilement accessibles, les couteaux doivent être utilisés sans attendre de se retrouver dans une situation inconfortable, acrobatique ou dangereuse !

Dragonnes de bâtons :

Elles permettent de meilleurs appuis et évitent un risque de perte des bâtons en cas de chute sur neige dure et/ou pente raide. Elles devront toutefois être enlevées :

- En descente en terrain boisé, car un bâton coincé entre deux branches peut entraîner une luxation d'épaule,
- En montée et descente, dès qu'il y a un risque « marqué » d'avalanche, car les bâtons peuvent contribuer à un enfouissement plus profond et un blocage de la victime.

Lanières de skis (leash) :

Elles réduisent, en cas de déchaussage le risque de perte de ski sous une épaisse couche de neige poudreuse ou sur une pente de neige dure. Cependant :

- en cas de déchaussage violent, les lanières peuvent contribuer à des chocs des skis sur le skieur, d'où risques de traumatismes,

.../...

- en cas d'avalanche, elles peuvent conduire à un enfouissement plus profond et un blocage de tout mouvement de la victime.

Il faut donc les ôter, en montée et descente, quand il y a un risque « marqué » d'avalanche ou utiliser des lanières à « fusible », et dans tous les cas limiter les risques de chutes graves en maîtrisant sa vitesse. Les lanières facilitent aussi le maintien du ski pendant le rechauffage. Les utiliser c'est éviter que le ski rejoigne tout seul la vallée ! Les lanières ne doivent pas être trop longues (risques d'accrochage)

Les « stops-skis » sont acceptés.

Casque, piolet, crampons :

Le port d'un casque est préconisé.

Selon le type et la difficulté de la course, casque, piolet ou crampons peuvent être imposés par l'encadrant.

Couverture de survie : obligatoire en fond de sac pour toute activité en extérieur.

Un sifflet

Consignes relatives au test de groupe des DVA
Mise à jour du 21/01/2022

Préambule

Les participants aux activités de ski – alpinisme et raquettes organisées par la STD sont tenus de respecter les consignes de l'encadrant pour effectuer le test systématique des DVA au départ de chaque randonnée. L'objectif est de s'assurer du bon fonctionnement de **tous** les DVA du groupe, **en réception et en émission**.

La marche à suivre est la suivante :

Phase 1 :

- L'encadrant se positionne en amont du groupe, met son DVA en « émission » et demande aux participants de mettre leur DVA en mode « test de groupe » (1), ou à défaut en « réception / faible sensibilité » (2).
- Les participants passent espacés entre eux au moins de 3 m devant l'encadrant et à 1m de distance de lui et vérifient que leur DVA le réceptionne bien, puis ils s'alignent toujours espacés au moins de 3 m (3) en amont de l'encadrant et rebasculent en « émission ».

Phase 2 :

- L'encadrant se met alors en mode « test de groupe » et remonte la file des participants en vérifiant la bonne réception de tous les DVA.
- S'il les a bien réceptionnés, il peut se mettre à son tour en « émission » et faire démarrer le groupe.

Nota : l'intérêt d'appliquer toujours la même méthode est d'éviter les cafouillages, les risques d'erreur et les pertes de temps.

(1) attention : les DVA allumés en mode « test de groupe » peuvent se remettre automatiquement en émission au bout d'un laps de temps assez court ; si le groupe est important, chacun(e) doit veiller à allumer son DVA en « test de groupe » au bon moment, c'est à dire pas plus d' 1 minute à l'avance ;

(2) le mode réception / faible sensibilité est réservé aux appareils ne possédant pas de « test de groupe » ;

(3) le modèle 3+ d'ORTOVOX semble plus sensible aux interférences électromagnétiques que les autres modèles et une distance de 3 m entre les participant(e)s est nécessaire.

Consignes de base en cas d'avalanche

Mise à jour du 21/01/2022

Préambule

Les participants aux activités de ski – alpinisme et raquettes organisées par la STD sont tenus de connaître les dispositions minimales à prendre dans le cas d'avalanche.

Dans ce document les participants sont donc supposés :

- être convenablement équipés et connaître leur matériel (voir consignes STD « matériel ») et en particulier les modes d'emploi de la trilogie DVA-Sonde-Pelle
- avoir réalisé au départ le test de groupe des DVA (voir consignes STD « test de groupe »)
- connaître la composition du groupe
- être capable de se localiser

L'ensemble des modalités décrites ci-après et adoptées par la STD, comprennent :

- **la conduite à tenir lors du déclenchement de l'avalanche,**
- **l'organisation des actions immédiates,**
- **l'alerte, l'attente et l'accueil des secours.**

L'utilisation de la trilogie DVA-Sonde-Pelle fait l'objet d'une fiche spécifique de consignes STD « recherche de victimes d'avalanche ».

1. LORS DU DECLENCHEMENT DE L'AVALANCHE

Dans tous les cas il est important de garder son sang-froid et tenter de fuir latéralement. Si l'on est pris, et dans la mesure du possible :

- lâcher ses bâtons
- replier ses bras devant son visage pour créer une poche d'air.

Pour tous les autres :

- Suivre des yeux l'avalanche afin de repérer le dernier point de disparition des ensevelis
- Dénombrer le nombre de victimes (blessés – ensevelis)
- Se mettre à l'abri d'une sur-avalanche possible,

2. L'ORGANISATION

L'organisation consiste essentiellement à répartir les tâches de chacun.

Cette phase n'est pas à sous-estimer car elle conditionne l'**efficacité**, la **rapidité** et la **sécurité** du secours. Aussi doit-elle s'effectuer dans les plus brefs délais. L'organisation relève de l'**encadrant responsable de la sortie**, sauf bien entendu s'il est lui-même victime. Dans ce cas le groupe doit désigner le participant le plus apte. Sauf pour un petit groupe il est préférable que le leader ne participe pas directement à la recherche des ensevelis proprement dite.

Il doit être rappelé à tous :

- de basculer son DVA en mode recherche.
- de ne l'éteindre que si la sécurité est parfaitement assurée.
- de re-vérifier que son téléphone est éteint ou mis en mode avion

La répartition des tâches sera la suivante :

- Un guetteur pour la sécurisation du site (surveillance du risque de sur-avalanche).
- Un renifleur pour la localisation du ou des ensevelis
- Le reste du groupe prêt à intervenir pour finaliser la recherche et procéder au dégagement de la victime
- Le guetteur ou un autre membre du groupe alerte les secours (voir chapitre 3) puis reste l'interlocuteur des secouristes.

3. L'ALERTE

L'alerte des secours est à lancer en téléphonant au **112** dès que possible, en annonçant immédiatement qu'il s'agit d'une avalanche nécessitant un secours en montagne.

Les principales informations qui seront susceptibles d'être à fournir sont :

- nom et n° de téléphone de l'appelant
- localisation : désignation du lieu, versant, altitude, coordonnées GPS
- nombre de blessés

.../...

- nombre d'ensevelis, dont équipés de DVA
- heure du déclenchement et caractéristiques de l'avalanche
- possibilités d'atterrissage ou de treuillage par hélico
- pente, dangers, obstacles
- visibilité ou précipitations, vent.

En absence de réseau de communication toujours effectuer la recherche des ensevelis en premier.

Seulement si on est en nombre suffisant, un ou deux participants peuvent partir trouver du réseau ou des secours (refuge, village, vallée...).

4. L'ATTENTE ET L'ACCUEIL DES SECOURS

- Repasser tous les DVA en mode émission dès que tous les ensevelis auront été repérés ou dégagés.
- S'occuper des victimes en fonction de la gravité de leur état, avec en priorité celles en arrêt respiratoire
- Préparer une zone d'atterrissage ou de treuillage la plus visible possible, à l'écart de tout risque et de l'avalanche.

Le matériel des victimes doit être rassemblé.

La zone, d'environ 30 m x 30 m, prévue pour l'atterrissage ou le treuillage doit être le plus possible dépourvue d'obstacles, ni avoir une configuration en creux. Elle doit être libérée et complètement débarrassée de tous les objets susceptibles de s'envoler.

Une seule personne, chaudement vêtue, avec si possible son masque, doit rester sur place. Dès l'approche auditive de l'hélicoptère elle se placera en bordure de cette zone, face à l'hélicoptère, bras levés en Y.

Elle constituera ainsi la confirmation du besoin de secours, puis un repère fixe pour le pilote.

Elle ne s'accroupira qu'à l'arrivée de l'hélicoptère, puis se conformera aux instructions des secouristes et ne devra se déplacer que dans le champ visuel du pilote.

Si la réussite d'un secours est conditionnée à la connaissance des dispositions ci-dessus, il n'en reste pas moins indispensable de procéder régulièrement aux exercices organisés par la STD. Outre la connaissance de la marche à suivre et de l'utilisation du matériel ces exercices permettront d'agir avec sang-froid le moment venu.

Consignes pour la recherche de victimes d'avalanche

Mise à jour du 21/01/2022

Préambule

Les participants aux activités de ski – alpinisme et raquettes organisées par la STD sont tenus de connaître les techniques de recherche à mettre en oeuvre dans le cas d'avalanche ayant emporté un ou plusieurs randonneurs.

Dans ce document les participants sont donc supposés :

- être convenablement équipés et connaître leur matériel (voir consignes « matériel »)
- avoir préalablement réalisé le test de groupe des DVA (voir consignes « test de groupe »)
- être en mesure d'organiser et de participer au secours (voir « consignes de base en cas d'avalanche »).

L'ensemble des modalités décrites ci-après et adoptées par la STD comprennent la **recherche**, puis le **dégagement des victimes**.

1. LA RECHERCHE DES ENSEVELIS

En premier lieu repérer d'éventuels indices sonores ou visuels (matériel ou partie de corps émergeant de l'avalanche). Dans ce cas il suffit de passer directement à la phase de dégagement à la pelle (voir chapitre 2).

Pour les victimes complètement ensevelies la recherche par DVA en trois phases, puis par sondage, s'impose.

La **zone de recherche** doit couvrir la largeur de l'avalanche en aval du dernier point de disparition de la victime.

En conséquence, dans le cas d'une avalanche de grande largeur, il y a lieu de décomposer la zone en **bandes de recherche** de largeur inférieure à la portée maxi des DVA (30 à 40 m selon les modèles).

Les indices de surface appartenant à la victime (gant, bonnet, bâton) ne doivent pas être déplacés, de même la zone de l'accident ne doit pas être polluée par les sauveteurs, le tout afin de faciliter l'éventuel travail des secouristes professionnels et notamment des chiens d'avalanche. .../...

a) Recherche du « premier signal » (skis aux pieds)

Vérifier que le DVA est bien en mode recherche.

Le tenir plutôt proche de l'oreille afin de dégager son champ visuel ; cela permet de se déplacer plus aisément, de concentrer son regard sur la coulée et de vérifier la présence d'éventuels indices de surface.

Parcourir assez rapidement la zone de recherche de façon exhaustive,

Ne laisser aucune zone non parcourue en tenant compte de la portée des DVA.

b) Recherche « approximative » (skis aux pieds)

Après la réception d'un premier signal, tenir le DVA devant soi horizontalement et avancer calmement, sans mouvements hâtifs, en suivant les indications de **direction** (flèche ou diode) et de **progression** (chiffres).

Au début de cette phase, si l'indication de progression augmente, signe d'éloignement de la victime, reprendre la recherche dans la direction opposée.

Par la suite ne jamais reculer au risque de perturber le DVA. Si cela s'avérait nécessaire, s'arrêter quelques instants jusqu'à ce que l'appareil se réinitialise et donne des indications stables, puis reprendre la recherche.

Attention :

- la direction donnée n'est pas forcément celle de la victime car le DVA suit les lignes du champ électromagnétique de l'appareil de la victime.

- les valeurs affichées ne correspondent pas exactement à des distances, mais ne sont qu'indicatives de l'éloignement ou du rapprochement par rapport à l'émetteur de la victime.

Au fur et à mesure que l'on se rapproche de la victime l'indicatif de progression diminue jusque dans une zone de 3 m environ. Il faut alors s'arrêter car on se situe alors à proximité de la victime, ce qui nécessite de passer à une recherche plus fine.

c) Recherche « fine » (à pieds)

Dans cette phase le DVA doit être toujours tenu horizontalement, à proximité immédiate de la neige et sans modifier son orientation. La progression se fait lentement en recherchant l'indication de distance la plus faible selon la **méthode « en croix »**.

Marquer l'emplacement soit en faisant une croix dans la neige, soit en déposant un objet ou un vêtement.

d) Recherche par sondage (à pieds)

A partir de là sonder perpendiculairement à la surface en maintenant la sonde à deux mains, avec des gants. Procéder selon une **spirale** ou un carré croissant tous les 20 cm environ jusqu'à toucher la victime.

Laisser la sonde en place, ce qui donnera une indication de la profondeur à pelleter.

- Cas de plusieurs victimes :

Dès que le renifleur rentre dans la zone de 3 m, il doit la repérer en plantant un bâton et activer la fonction « marquer » du DVA pour effacer le signal du premier enseveli.

Le renifleur fait signe à l'équipe de sondeurs-pelleteurs afin qu'elle procède à la localisation fine puis au dégagement de la victime (voir chapitre 2).

Le renifleur reprend immédiatement la recherche pour détecter la deuxième victime ; si son DVA a détecté plusieurs victimes, celui-ci donne les indications pour la victime suivante la plus proche qu'il faut rechercher comme précédemment.

Et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les ensevelis aient été localisés.

2. LE DEGAGEMENT DES VICTIMES

Éviter de piétiner l'emplacement supposé de l'enseveli.

Creuser en aval de la sonde, le premier pelleteur se reculant d'une distance équivalente à la profondeur donnée par la sonde. Éloigner la neige selon la technique de l'**évacuation en V**.

Attention à ralentir la cadence de pelletage lorsqu'on s'approche de la victime.

Dégager dès que possible la tête de la victime, puis le torse, et procéder si nécessaire au dégagement des voies respiratoires.

Lorsque la victime a été dégagée éviter de la déplacer, mais **protéger – réchauffer - rassurer**

Procéder aux premiers soins, en premier lieu sur les personnes inconscientes.

Si la réussite d'un secours est conditionnée à la connaissance des dispositions ci-dessus, il n'en reste pas moins indispensable de procéder régulièrement aux exercices organisés par la STD. Outre la connaissance de la marche à suivre et l'utilisation du matériel ces exercices permettront d'agir avec sang-froid le moment venu.



Centre sportif
10 rue Berthe de Boissieux
38000 Grenoble
www.std-montagne.fr

